



UNIVERSITÉ DU VIN

N° déclaration d'existence : 82 26 000 12 26

Date :	04 avril 2019
Coût TTC :	234 €uros TTC
Coût HT :	195 €uros HT
Durée :	7 heures
Coût Heure/Stagiaire :	27,86 €uros HT
Effectif minimum :	8
Effectif maximum :	30

MAITRISER LA FISCALITE DE L'EXPLOITATION VITICOLE

Public concerné :

► Les exploitants et chefs d'entreprise, le personnel commercial ou administratif des entreprises du secteur (caves particulières, caves coopératives, négoce, distribution...), le personnel des organisations professionnelles du secteur, les cabinets d'expertise comptable, les personnes en reconversion professionnelle dans la filière.

Pré-requis :

► Aucun

Objectifs du stage :

► Connaître les principes généraux et les spécificités de la fiscalité de l'exploitation dans une optique concrète mais aussi acquérir les connaissances permettant la bonne interprétation des règles fiscales pour prendre les bonnes décisions de gestion.

Lieu de l'action

► Université du Vin – Suze la Rousse

Moyens pédagogiques :

► Exposés théoriques - Documents pédagogiques – Diaporama

Moyens d'encadrement

► L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Modalités d'évaluation à l'issue de la formation :

- Chaque participant est consulté quant aux notions acquises et leur application possible dans le travail
- Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.
- Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation.

A l'issue de la formation :

► Remise au stagiaire d'une attestation de formation.

1. Les différents régimes d'imposition

Le forfait collectif
Le bénéfice du réel
Le réel simplifié
Le réel normal
Les seuils de passage d'un régime à l'autre

2. L'application de la comptabilité dans la fiscalité

Le bilan d'ouverture
Option possible pour la non inscription des terres à l'actif
Les avances aux cultures
Les stocks de produits
La durée de l'exercice comptable